

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 septembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 septembre 2020

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ETUDIANT ET LA CAN - ORGANISATION DE LA 8EME EDITION DU SALON DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR LE 14 NOVEMBRE 2020

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Bastien MARCHIVE, Guillaume JUIN à Eric PERSAIS, Gérard LEFEVRE à Jérôme BALOGE, Jérémy ROBINEAU à Gérard EPOULET, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL

Titulaires absents suppléés :

Clément COHEN par Anne ULVOAS, Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Michel PAILLEY

Titulaire absent excusé :

Gérard LEFEVRE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Eric PERSAIS

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200928-C33-09-2020-DE
Date de télétransmission : 02/10/2020
Date de réception préfecture : 02/10/2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 SEPTEMBRE 2020

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ETUDIANT ET LA CAN - ORGANISATION DE LA 8EME EDITION DU SALON DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR LE 14 NOVEMBRE 2020

Monsieur **Eric PERSAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence, « Enseignement Supérieur et Recherche », la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) a initié l'organisation d'un Salon spécifique. Cette manifestation annuelle a pour objectif de valoriser l'offre de formation supérieure sur le territoire du niortais, que ce soit au travers de celle proposée au sein du Pôle Universitaire de Niort ou par d'autres établissements d'enseignement, partenaires de la CAN et en lien avec le développement de secteurs « clé » et innovants de l'économie locale.

Aussi et pour la 8^{ème} année consécutive, l'organisme l'Etudiant sera l'organisateur, en 2020, d'un Salon de l'Enseignement Supérieur, programmé le samedi 14 novembre prochain, à l'Acclameur, à Niort.

Au regard du succès attesté de cet événement, au cours de ces dernières années, l'enjeu est de délivrer une information adaptée, en direction des jeunes lycéens et étudiants, sur toutes les filières de formation disponibles, les métiers accessibles par l'intermédiaire de celles-ci et également sur la vie étudiante.

Le Salon propose, en outre, l'organisation de tables rondes thématiques autour de différents champs de formations, réunissant experts, professionnels de l'enseignement supérieur et du monde économique ainsi que des temps de témoignages, au travers d'espaces métiers.

Fruit d'une démarche concertée entre les acteurs concernés du territoire, chacun des partenaires a été associé à la préparation de cette nouvelle édition et voit ses engagements se traduire par le biais d'une convention de partenariat, telle qu'annexée à la délibération.

Le Conseil d'Agglomération :

- Approuve les termes de la convention de partenariat ci-joint, entre l'Etudiant et la CAN, arrêtant, notamment, le montant de la participation financière de la CAN à hauteur de 75 000 € pour l'organisation de l'édition 2020 de ce Salon de l'Enseignement Supérieur et des Métiers,

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tout document afférent.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Eric PERSAIS

Vice-Président Délégué